

# L'Institut d'éducation motrice veut favoriser la santé sexuelle

**TALENCE** L'IEM Château Raba va proposer un texte de référence sur l'assistance sexuelle des personnes en situation de handicap

L'Institut d'éducation motrice Château Raba, créé à Talence en 1972, est géré par l'Association des paralysés de France, aujourd'hui APF France handicap. Il accueille des jeunes de 15 à 25 ans en situation de handicap moteur, lesquels suivent un parcours de formation scolaire, universitaire ou professionnelle, sur recrutement effectué au plan national.

Patrick Sallette, directeur du Pôle enfance jeunesse 33, dont fait partie l'IEM de Talence, explique la démarche visant l'épanouissement et le respect de la vie intime affective et sexuelle des personnes concernées par un handicap.

**« Sud Ouest » Combien de jeunes accueillez-vous dans cet établissement ?**

**Patrick Sallette** Nous accueillons 66 personnes souffrant d'un handicap moteur, sur un cycle d'année scolaire. 42 sont en internat, 17 dans des appartements que l'on met à disposition dans les alentours, avec un accompagnement. Le personnel d'encadrement est équivalent en nombre, spécialisé dans l'éducatif, la rééducation et le médical. Ces jeunes s'appuient aussi sur des référents pour les études supérieures.

**Parallèlement, vous êtes novateur dans le domaine de la santé sexuelle...**

Nous sommes aujourd'hui centre de ressources aquitain sur la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap. Une thématique portée chez nous par quatre personnes, suite à un appel à projet de l'Agence régionale de santé, que nous avons expérimenté de 2015 à 2018. Nous allons proposer un texte de référence, sachant que nous avons aussi été labellisés par la Commission nationale du handicap, en 2019. L'assistance sexuelle n'est pas interdite, ce qui l'est, c'est la mise en relation.



Julie Merveilleau et Patrick Sallette auprès des trois jeunes et d'un éducateur de l'IEM. PHOTO P.F.

## RÉFLEXION SUR L'ASSISTANCE INTIME

Julie Merveilleau, adjointe de direction de l'IEM de Talence, anime le groupe de quatre personnes pour la réflexion sur l'assistance sexuelle : « On parle là de tous ceux dont l'accès au corps est impossible, explique-t-elle. Cela prend la forme de la demande : de quoi avez-vous besoin, en famille, seul ou en couple, à domicile, en institu-

tion ? Nous avons mis en place des consultations individuelles, des séances d'éducation ainsi que des groupes de parole. Pour les professionnels du handicap, nous faisons de la formation et de la sensibilisation. L'IEM de Talence est le centre de ressources documentaires le plus important au plan national dans ce domaine. »

Il faut clarifier l'aspect juridique ; l'APF demande une exception à la loi.

**Avant et après leur séjour à l'Institut où vivent-ils ?**

Avant, ils sont souvent en milieu familial, mais quand la pathologie devient difficile, ils viennent ici. Après, ils rejoignent un établissement spécialisé, retournent éventuellement au domicile familial, mais souvent s'installent seuls. Dans ce dernier cas, l'APF propose un service d'aide à la personne, plus un éducateur et des soins à domicile.

**De quelles ressources peuvent-ils disposer ?**

Une personne en situation de handicap vit aujourd'hui presque en situation de pauvreté. L'allocation adulte à taux plein est de 900 euros mensuels, mais ils ont besoin d'une tierce personne pour la vie quotidienne, avec des tarifs libres

et donc pas totalement remboursés. L'APF France handicap milite pour une revalorisation de l'allocation.

**Quelles possibilités d'emploi s'offrent à eux ?**

Certains bénéficient d'emplois très partiels... mais l'accès à l'emploi est extrêmement difficile ; les entreprises préfèrent le plus souvent payer une pénalité financière que de les embaucher, parce qu'elles les estiment plus fragiles. Même pour ceux qui ont un diplôme. L'association milite beaucoup pour mettre en valeur ces personnes. Une partie de notre action est militante, revendicative. L'accès à la citoyenneté est aussi un sujet. On promeut l'accès à la citoyenneté, avec un logiciel qui propose aux aidants des informations sur les besoins de la vie quotidienne. Il faut s'adapter à l'évolution des besoins des personnes.

**Recueilli par Patrick Faure**